

Une conjoncture mondiale des plus favorables

Les myrtilles font l'objet d'une appétence très positive dans tous les pays, y compris en France, avec une concurrence vive entre les grands pays producteurs.

Les pays qui produisent de la myrtille sont répartis dans les deux hémisphères et sur tous les continents, en fonction des caractéristiques pédoclimatiques. Ils sont investis pour la plupart par des groupes agro-industriels et des obtenteurs spécialisés dans les cultures et la commercialisation de petits fruits. Leurs points d'ancrage, apparemment coordonnés, s'étoffent d'année en année, avec des variétés plus performantes adaptées aux contraintes culturelles locales, ainsi qu'à la diversité, les attentes et la progression de consommation des marchés destinataires. La maîtrise du transport, de la logistique et des contraintes tarifaires internationales, le respect des réglementations, les agendas et les qualités des productions locales, les conditionnements et la promotion sont autant de paramètres à prendre en compte pour ouvrir et s'affirmer sur un débouché.

La production française donne des signes positifs de développement (3 300 t/600 ha en prévision de la campagne 2025, répartis sur 3 bassins principaux selon l'APMF) mais reste très largement sujette aux importations (23 140 t/141 Me en 2024), avec des fournisseurs en forte expansion (Maroc à 11 200 t et Espagne à 6 000 t au cours des six premiers mois de l'année, relayés par le Portugal à 1 400 t

en concurrence avec la production française, puis par l'hémisphère sud, notamment le Pérou à 2 500 t de septembre à février, l'Afrique du Sud et le Chili. Les concurrences allemandes, polonaises, et les réexportations néerlandaises complètent très opportunément l'approvisionnement de notre pays. Les niveaux élevés des cotations induisent des for-



cats de conditionnement mesurés (à partir de 125 g, échelonnés jusqu'à 1 000 g pour les pays grands consommateurs, ou en vrac en meubles froids) en fonction des conjonctures et les positionnements des distributeurs, et adaptés à l'épaisseur du porte-monnaie du consommateur, qui passe de l'achat d'impulsion à celui, plus régulier, d'un produit « santé ».

Les renouvellements variétaux sont complexes, car ajustés aux exigences logistiques des envois (durée de conservation) et aux contraintes pédoclimatiques de

production des offreurs mondiaux, mais aussi aux attentes des consommateurs, qui privilégient aujourd'hui l'intensité d'arôme, la fermeté de texture, la saveur sucrée, l'affirmation de l'équilibre sucre/acidité et des calibres plus conséquents. Les adaptations nécessaires se poursuivent assiduellement partout dans les pays exportateurs sous le contrôle avisé des chercheurs-obtenteurs et, bien entendu, des analystes des grands groupes agro-industriels et des organisations professionnelles.

En France, les récoltes 2025 ont démarré avec une bonne quinzaine d'avance par rapport à celles de la campagne précédente (marquée par des incidents climatiques printaniers et un été pluvieux). C'est-à-dire dès la mi-mai en Nouvelle-Aquitaine dans les vergers sous abri, début juin en plein air, et progressivement dans les autres bassins. Les productions se sont étalées jusqu'en août-début septembre, avec des commercialisations signalées encore en octobre... sur la base de prix fermes, mais impactés par les produits concurrents d'importation – marocains et espagnols en début de campagne, puis portugais, polonais, et péruviens. Les produits bio sont mis en avant sur notre marché et paraissent ainsi mieux cautionner leur qualité sanitaire. **RD**